



édition spéciale
16 pages!

Programme d'intégration cantonal (PIC 2014 - 2017): bilan à mi-parcours

INTÉGRATION

INFO N° 47 : MARS 2016

SOMMAIRE

Introduction	2-3
Mini-PIC: l'information à Renens	4
Les permanences de la Fraternité	5
Racisme: consultations individuelles	6
Qu'est-ce que FIDE?	7
Diversité culturelle et petite enfance	8
OPTI : les classes d'accueil 20-25 ans	9
Café Contact et Créa contact à Orbe	10
Interprétariat : formations continues	11
Le dépliant «Une voix: un choix»	12
Guerre de Syrie: accueil des réfugiés	13
Brèves du réseau Intégration	14-15
Agenda	16

ÉDITO

© SPO



À l'heure où le Programme cantonal d'intégration (PIC) du canton de Vaud est à mi-parcours, le moment est tout désigné pour en rappeler les contours et objectifs. Il convient tout d'abord de garder à l'esprit que le PIC, lancé en 2014, est le fruit d'une démarche concertée au niveau suisse afin que les mesures d'intégration soient harmonisées à l'échelle nationale. Cet ambitieux programme s'articule autour de huit domaines spécifiques d'encouragement afin que ce volet essentiel de notre politique migratoire puisse bénéficier d'une meilleure cohérence.

Le canton de Vaud s'est attaché depuis longtemps déjà à conférer à l'intégration des bases solides. Il faut saluer en cela l'engagement des communes, des institutions et celui des milieux associatifs, rejoints ensuite par le Bureau cantonal de l'intégration (BCI) qui coordonne aujourd'hui les diverses actions entreprises ou à entreprendre à travers notre canton. Cette construction et la collaboration qui la rend possible sont d'autant plus nécessaires que les chiffres de la migration sont résolument à la hausse en Europe. Ces statistiques s'expliquent par une situation géopolitique particulièrement instable aux portes orientales de notre continent ainsi que par les difficultés économiques des pays du sud. Dans ce contexte, la politique d'intégration est gage de cohésion sociale, raison pour laquelle nous tenons à ce qu'elle soit conduite avec tout le soin et tout le professionnalisme requis.

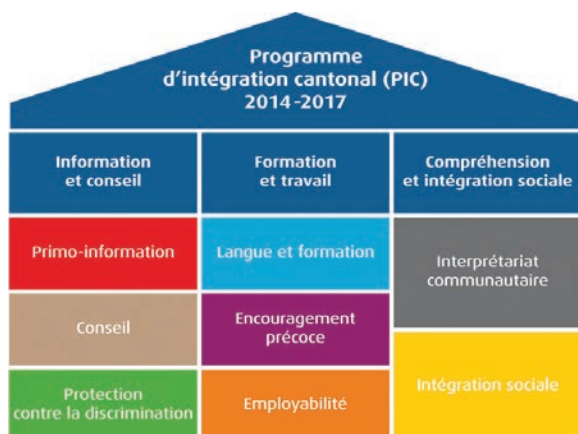
Il est encore trop tôt pour évaluer les retombées du PIC 2014-2017, même si les indicateurs nous permettent de les entrevoir avec optimisme. À ce stade, notre devoir est d'encourager les acteurs de l'intégration à redoubler d'efforts pour que ce programme soit effectivement une réussite. Le succès durable de cet important défi sociétal est à ce prix.

Philippe Leuba, Conseiller d'Etat

Le PIC 2014 - 2017: bilan et regard vers l'avenir

Faire un bilan à mi-chemin des quatre ans du programme vaudois d'intégration (PIC), c'est avant tout s'arrêter un moment, jeter un regard en arrière pour mieux se tourner vers l'avenir. Deux ans après le lancement du programme, le constat est double: la politique d'intégration vaudoise navigue entre continuité et innovation.

Continuité d'abord: la date du 1er janvier 2014, lancement du PIC, n'a de loin pas vu changer complètement le paysage vaudois en matière d'intégration. Dans un certain nombre de domaines, le travail s'est poursuivi, sans rupture, dans l'approfondissement et la consolidation des mesures et des relations. Innovation ensuite: pour d'autres aspects, le PIC a permis de mettre en place des nouveautés, d'élargir les domaines d'intervention, de nouer de nouvelles collaborations, de toucher d'autres publics.



Mener à bien ce travail a demandé au BCI d'effectuer un travail sur lui-même: procéder à une clarification de ses tâches et de ses missions auprès de ses partenaires, se doter d'outils sans cesse plus performants, ouvrir de nouvelles portes et élargir le champ des collaborations.

Sans oublier, et c'est parfois difficile, de continuer à dégager des ressources pour travailler au-delà du PIC, sur des sujets plus larges, plus régionaux, qui permettent d'anticiper les enjeux à venir.

Que ce soit tant à travers la continuité des prestations existantes, que des nouveautés mises en place ou des perspectives aperçues et développées au-delà du PIC, ces deux années écoulées nous permettent de mesurer les enrichissements certains pour le domaine de l'intégration que ce programme a permis mais également les défis à relever qui restent nombreux.

L'intégration est une tâche partagée par de nombreux acteurs

Les enrichissements se perçoivent tout d'abord dans le nombre de collaborations que le BCI a pu établir ces deux dernières années. Celles-ci ne cessent d'augmenter et de se diversifier.

Tout d'abord à l'interne de l'administration vaudoise car l'intégration est et restera toujours une matière transversale et prioritairement de la responsabilité de chaque structure ordinaire. L'apport que le BCI peut apporter dans ce cadre réside dans la transmission d'informations, l'expertise apportée et la mise en réseau ainsi que, quand cela s'avère nécessaire, un possible soutien financier.

Les collaborations sont également primordiales avec les différentes communes vaudoises. Celles-ci sont le lieu privilégié où l'intégration se fait et prend tout son sens. Les formules communales dites «Mini-Pic» - qui consistent à permettre à certaines grandes communes dotées d'un poste de délégué à l'intégration (Lausanne, Renens, Nyon, Vevey et Yverdon-les-Bains) de mettre en place des programmes communaux d'intégration - donnent aussi au canton l'occasion de s'appuyer sur l'expérience de ses communes et d'ancrer ainsi des politiques locales à moyen terme.

Cette première expérience se révèle pertinente dans le paysage vaudois. Les perfectionnements et les améliorations restent permanents grâce à des échanges réguliers, formels et informels. Les antennes régionales du BCI sur le terrain assurent le lien avec les autres communes et permettent de rester en lien avec les besoins de terrain. Les antennes leur fournissent donc un soutien et apportent ainsi un encadrement dans les différents domaines d'encouragement.

Dans le domaine de l'intégration, les collaborations avec les associations sont bien sûr essentielles. Le PIC a tenu à intégrer à part entière les associations dans le dispositif officiel. Outre le financement de projets via les appels aux projets, le canton a signé un certain nombre de conventions avec ses partenaires afin d'inscrire des prestations sur le long terme et, dans la mesure du possible, sur l'ensemble du territoire vaudois. Le BCI travaille par ailleurs à soutenir les associations dans leur impact et leur autonomie en leur proposant des formations destinées à les pourvoir d'outils utiles à leur travail et en les reconnaissant ainsi dans leur rôle central du dispositif.

Enfin, de nombreuses collaborations ont également pu naître et se renforcer avec les autres cantons, en particulier romands. Les échanges réguliers sur les thématiques communes tissent des liens, harmonisent les politiques romandes et permettent l'échange de bonnes pratiques.

L'intégration prend sa source dans des domaines variés et sous de nombreuses formes

Outre l'élargissement du réseau et l'accroissement des partenaires, le PIC a permis une diversification des domaines d'intervention des politiques d'intégration. Des financements ont ainsi pu être apportés à des projets dans le domaine de l'employabilité ou encore en intégration sociale, par exemple. Le fait de connecter et de diversifier ces projets permet à chaque prestation, fournie au bon moment, de décupler son efficacité. Le migrant peut ainsi trouver des réponses à ses différents besoins tout au long de son parcours, de son arrivée (primo-information) à sa retraite (ateliers retraites) ainsi que lors des événements qui peuvent jalonner la vie de tout un chacun: formation, emploi, loisirs, droits civiques, etc.

L'intégration est une matière vivante. Elle doit s'adapter à la vie du migrant mais aussi à l'actualité et aux réalités de la société. Les différentes votations qui ont marqué ces deux premières années du PIC (celle du 9 février 2013, ecopop, l'initiative de mise en oeuvre), mais également les événements internationaux tels que la crise économique des pays du Sud, le Printemps arabe et la guerre en Syrie ont un im-

pact parfois direct, souvent indirect, sur la politique d'intégration. Le défi est double: il s'agit d'assurer un cadre stable, qui permette de travailler sur la durée tout en étant capable d'anticiper et de s'adapter aux événements intérieurs et extérieurs.

Ce défi est relevé au quotidien depuis deux ans par les différents acteurs actifs dans le programme d'intégration du canton de Vaud. Il exige pour le Canton une réelle coordination à l'interne et une excellente coopération avec la Confédération.

L'intégration deviendra une tâche régalienne

Si l'on se tourne maintenant vers l'avenir, l'objectif à atteindre est de faire de l'intégration une véritable tâche régalienne pour l'ensemble des structures ordinaires. Pour poursuivre l'atteinte de cet objectif, le BCI dispose à moyen terme de l'assurance d'un PIC II et va ainsi poursuivre son travail de longue haleine, de consultation, de coordination, de consolidation des réseaux avec ses partenaires pour que tous les indicateurs demeurent au vert !

Une édition spéciale du journal Intégration INFO

Afin d'accomplir au mieux sa mission de coordination, le BCI a choisi de commencer l'année 2016 par une édition spéciale du journal Intégration INFO: 16 pages, à l'instar des 12 pages habituelles, qui ont pour volonté de vous présenter des projets vaudois liés au PIC et représentatifs de chaque domaine d'encouragement.

Nous espérons ainsi les faire découvrir ou redécouvrir à tous les lecteurs et remercions chaleureusement tous les contributeurs.

Amina Benkais - Benbrahim,
Déléguée à l'intégration du canton de Vaud,

Fanny Spichiger
Adjointe

Pour plus d'informations:
<http://www.vd.ch/integration>

Mini-PIC: l'information des primo-arrivants à Renens

Comme quatre autres communes vaudoises disposant d'un secteur intégration, la Ville de Renens a la possibilité de développer des projets dans le cadre du Mini-PIC (programme cantonal d'intégration dans sa déclinaison communale) durant quatre ans (2014-2017). Depuis janvier 2014, le Secteur intégration réalise de nouveaux projets et en reconduit d'autres qui ont fait leurs preuves dans le domaine, entre autres, de l'information des primo-arrivants.

Dans le cadre de son mandat, le Secteur intégration fournit notamment les informations essentielles à la vie de tous les jours aux personnes nouvellement arrivées. Que ce soit concernant les démarches administratives, un appui social, l'apprentissage du français, la famille ou la santé, l'espace Information situé dans la salle d'attente de la Sécurité sociale, met à disposition une documentation multilingue sur ces différents thèmes.



© RENENS INTEGRATION

Un Espace Info élaboré par le Secteur intégration, en étroite collaboration avec le Service de la Population¹, a vu le jour dans le hall d'entrée du SPOP. Des affiches multilingues sur les thèmes de la famille, des démarches administratives et de la santé renvoient ainsi à différentes brochures, elles-aussi multilingues, ren-

seignant sur la vie en Suisse, dans le canton de Vaud et l'apprentissage du français. Enfin, une documentation présentant les différents acteurs de l'intégration et du champ socio-associatif renanais est disponible au guichet, permettant aux collaboratrices et collaborateurs de mieux répondre aux demandes du public. Le Service peut ainsi informer, conseiller et orienter non seulement les personnes migrantes, mais tout individu nouvellement arrivé dans la commune.

Le SPOP, doté d'une équipe jeune et dynamique, est ouvert tous les jours. Les étrangers constituent la majorité des personnes qui consultent l'Espace Info et font appel au SPOP, notamment pour des demandes de permis de séjour, mais pas seulement. Très souvent, ces personnes consultent le service pour répondre à des problèmes liés à l'emploi ou à la langue. D'autres amènent un courrier du Canton qui leur est peu compréhensible. Le personnel du SPOP fait ainsi office de traducteur et s'efforce de fournir des explications simples et claires, débarrassées du jargon juridique. En amont, tous les nouveaux arrivants reçoivent un dossier sur le fonctionnement de la Commune.

« Le Service de la Population, c'est la porte d'entrée à Renens. »

Attention et pragmatisme sont les maîtres-mots de ce travail où l'être humain est la priorité. « Quand les gens viennent nous trouver, on leur prête une oreille attentive, on les écoute, on les conseille, et puis on doit souvent faire preuve de pragmatisme, sans être bornés », explique Sarah Masia, responsable du Service de la Population depuis plus de deux ans. Toute personne nouvellement arrivée à Renens bénéficie donc d'une écoute, d'informations utiles, d'une orientation et, dans la mesure du possible, d'une solution à ses difficultés. Pour reprendre les termes de Sarah Masia, on peut dire que « le Service de la Population, c'est la porte d'entrée à Renens ».

Joëlle Tharin
Déléguee à l'intégration de la Ville de Renens

Pour plus d'informations: joelle.tharin@renens.ch

¹ Contrôle des habitants de Renens

Des permanences régionales pour renseigner les personnes migrantes

Dès 2013, le BCI et le Centre social protestant Vaud (CSP) ont dessiné ensemble des pistes de collaboration qui, grâce au mandat confié à cet effet à La Fraternité du CSP, service spécialisé dans les questions de migration, ont pu aboutir à l'ouverture d'une nouvelle permanence en 2014 qui sera suivie par d'autres en 2016.

La Permanence Migration Broye, ouverte en octobre 2014, répondait au souci de faciliter l'accès des personnes migrantes de la région à un lieu de proximité proposant informations et conseils, ainsi qu'un service personnalisé et adapté à leurs différents besoins.

Sur le modèle des permanences sociales tenues à Lausanne par la Fraternité, deux travailleurs sociaux accueillent ainsi à quinzaine et sans critères d'accès les personnes qui s'adressent à la permanence. Ils proposent dans ce cadre un espace d'écoute et d'orientation, ainsi que:

- de la primo-information pour les personnes qui viennent d'arriver dans la région, soit une information préventive et pro-active concernant les démarches à entreprendre afin qu'elles s'insèrent dans les meilleures conditions possibles dans leur région d'accueil, ainsi qu'une information et orientation sur les offres d'intégration disponibles et pertinentes;
- des soutiens divers en réponse aux demandes exprimées, notamment pour favoriser la compréhension des courriers officiels, ainsi qu'une aide pour les démarches administratives;
- des renseignements et des conseils dans les domaines complexes tels que le droit des étrangers, les assurances sociales, etc.

Ainsi toutes les personnes, qu'elles soient récemment arrivées dans la région ou déjà installées, peuvent trouver dans ce lieu des réponses à leurs demandes, ou orientation vers d'autres offres et services le cas échéant. Elles reçoivent également les documents qui peuvent les aider à s'orienter.

En 2015, au cours des 26 permanences tenues, 151 situations ont été reçues, dont un tiers étaient des personnes arrivées depuis moins d'une année, qui ont pu être informées, conseillées, orientées, voire dans certains cas suivies. Les profils et provenances sont variés. Les demandes ont porté sur une variété de thématiques: recherche d'informations sur les offres d'intégration ou l'installation dans la région, questions au sujet des allocations familiales, de l'assurance maladie ou d'autres assurances sociales, du regroupement familial, du mariage, du renouvellement ou des transformations de permis, notamment.

Cette première réalisation de portée régionale confirme à la fois le besoin en matière d'informations et de conseils, et l'importance de services personnalisés. Convaincus de l'apport de ce type d'offre pour faciliter l'intégration des personnes migrantes, le CSP et le BCI travaillent à l'ouverture d'autres permanences dans le canton, permettant une meilleure réponse aux besoins dans ce domaine et complétant les actions menées localement par les instances actives en matière d'intégration.

Il est ainsi prévu d'ouvrir prochainement une permanence à Renens pour l'Ouest lausannois, puis à Orbe pour la région du Jura-Nord Vaudois. Parallèlement à ces nouveaux lieux de permanence, La Fraternité continue à recevoir dans ses permanences à Lausanne des personnes migrantes, dont environ 40% se déplacent depuis d'autres régions du canton.

Caroline Regamey
Chargée de politique et recherche sociales au CSP

Pour plus d'informations:
www.csp.ch



Des consultations individuelles pour les victimes de discrimination raciale

En 2012, le Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme (BCI) a développé un pôle de compétences de protection contre la discrimination qui a pu être consolidé dans le cadre du Programme d'intégration cantonal (PIC). L'un des objectifs du programme est de renforcer les mesures préventives contre la discrimination à l'égard des étrangers en terre vaudoise.

Une forme directe d'aide aux victimes de discrimination est le suivi individuel. Les victimes de discrimination raciale peuvent compter sur les ressources du BCI pour les guider dans leurs démarches. Tous les citoyens n'ont pas une connaissance et une compréhension absolue des lois existantes, des droits et des devoirs de chacun. Ils ne possèdent pas non plus – ou du moins pas au même degré – les compétences pour se procurer l'information nécessaire et l'utiliser judicieusement, notamment pour résoudre leurs conflits. En conséquence, certaines personnes n'exercent pas leurs droits et ont souvent besoin d'un soutien particulier.



©BCI

Alors que le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) est en charge des suivis individuels de la région lausannoise, le BCI complète ces prestations en assurant l'accompagnement de victimes dans les autres régions du canton de Vaud. Ces traitements individuels s'effectuent en collaboration avec d'autres partenaires et institutions. Les prestations fournies sont de l'ordre du conseil, de l'information et de l'orientation principalement. Un soutien est également apporté dans la préparation des dossiers basés sur les témoignages.

À l'arrivée de chaque personne se disant victime de discrimination et/ou de racisme, un entretien individuel a lieu. Les solutions qui sont ensuite envisagées peuvent être de nature diverse : orientation vers des partenaires compétents, médiation entre les parties en conflit, aide dans la rédaction de courrier, etc. Le bureau, de plus en plus sollicité par des victimes de racisme et/ou de discrimination, a suivi plus de 26 cas en 2015.

Afin de professionnaliser sa pratique, le BCI a rédigé un protocole d'intervention dans le cadre du conseil, de l'orientation et du suivi des victimes avec l'aide de Socialdesign. Ce protocole permet d'instaurer une bonne communication avec les victimes de discrimination raciale en proposant, dans un premier temps, un espace d'accueil et d'écoute.

Souvent, les victimes de la discrimination et du racisme souffrent d'un manque de reconnaissance et du fait que l'on doute de leur parole. L'écoute attentive vise à reconnaître cette souffrance. Il est primordial que toute personne faisant appel au BCI se sente respectée et libre de pouvoir s'exprimer en toute confidentialité.

Migjen Kajtazi,
Responsable du pôle «Protection
contre la discrimination» au BCI

Le BCI a défini trois axes de travail pour la prévention contre la discrimination :

- Développement et soutien de projets
- Prise en charge des cas
- Formation

Le protocole d'intervention «Consultation pour victimes de discrimination du BCI» est téléchargeable sur :

www.vd.ch/integration > protection contre la discrimination

Pour plus d'informations: migjen.kajtazi@vd.ch ou 021 316 49 59

Fide: l'apprentissage de la langue basée sur le quotidien

Depuis quelques années déjà, fide est un mot que l'on entend beaucoup dans le milieu des cours de langue et de l'intégration. Nous présentons ici succinctement l'état d'avancement des différents projets liés à fide et leur concrétisation dans le canton de Vaud.

Qu'est-ce que fide?

Ce projet vise, d'une part, à améliorer la qualité des cours de langue, d'autre part à définir des outils destinés à attester les compétences communicatives et langagières des participants. Il met en évidence les domaines sociaux dans lesquels les migrants veulent ou doivent agir et fixe les objectifs et les contenus des cours de langue.

Le système fide s'appuie sur les meilleures pratiques de différents prestataires de cours de langue ainsi que sur les plus récentes connaissances issues de la recherche en matière d'apprentissage des langues. Sa particularité réside dans une orientation marquée sur les besoins et dans sa proximité à la vie quotidienne dans les différentes régions linguistiques de Suisse qui se reflète dans l'approche par scénario.

Pour aider les formateurs dans la mise en pratique, de nombreux outils et du matériel exemplaire sont mis à disposition sur le site internet fide. Il n'y a toutefois pas de supports didactiques standardisés, l'enseignement de la langue sur la base de scénarios selon les principes de fide étant pour chaque cours axé sur les besoins et les capacités spécifiques de chaque groupe.

Le certificat de « Formateur/trice en langue dans le domaine de l'intégration »

Celui-ci atteste des compétences dans les domaines de la formation d'adultes, la didactique de la langue seconde, la migration, l'interculturalité et les connaissances nécessaires pour enseigner sur la base des scénarios selon les principes fide. Cette formation a été développée sous forme modulaire. Les validations d'acquis ou reconnaissances de titres sont également possibles. Plusieurs offres existent déjà sur le canton de Vaud.

L'évaluation des compétences linguistiques

L'évaluation de langue fide est un test de langue qui évalue de manière séparée compétences linguistiques à l'oral et à l'écrit aux niveaux A1, A2 et B1. Contrairement aux tests de langues existants, l'évaluation fide est basée sur les compétences linguistiques liées à des situations quotidiennes dans notre pays, telles que la recherche d'un logement, une visite chez le médecin ou le contact avec les autorités. À partir de 2017, l'évaluation de langue fide sera mise en œuvre en allemand, français et italien par le secrétariat fide.

Le passeport des langues

Il s'agit d'une attestation officielle et unique (valable dans toute la Suisse) pour les compétences linguistiques dans les langues officielles. Il atteste du niveau de langue à l'oral et/ou à l'écrit après une évaluation de langue fide, une validation des acquis, ou un autre diplôme de langue reconnu (par exemple le telc ou le DELF). Par son caractère officiel et unique sur tout le territoire suisse, il simplifie les démarches auprès des administrations, des ORP, des prestataires de formation et des employeurs.

Le label qualité fide

Ce label, qui repose sur un dispositif de qualité complet et innovateur, certifie des offres de cours de langue qui s'insèrent dans des pratiques nationales cohérentes pour l'encouragement linguistique des migrants. Il suppose la mise en œuvre des principes didactiques promus par l'approche fide : la co-construction du cours en fonction des besoins et des situations concrètes de la vie quotidienne en Suisse.

En 2016, 14 institutions dans 7 cantons au total participent à la phase pilote pour l'obtention de ce label. Le canton de Vaud fait partie de cette phase pilote avec deux de ses institutions: les espaces femmes d'Appartenances et Caritas-Vaud.

Fanny Spichiger

Responsable du pôle «Langue et Formation» au BCI

Toutes ces informations sont issues du site internet www.fide-info.ch et y sont disponibles de manière plus complète.

Petite enfance: formation à la diversité culturelle pour le personnel éducatif

Le Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE) offre aux équipes des garderies vaudoises des conseils pédagogiques soutenus par de la documentation adaptée et mise à disposition dans le cadre de sa médiathèque. Les questions amenées par les professionnels dévoilent des situations d'accueil de plus en plus complexes, généralement liées à la grande diversité culturelle des familles ; la méconnaissance d'outils d'interventions adaptés se confirme souvent. Mieux former les professionnels apparaît comme une évidence dans un contexte où l'égalité des chances est au cœur de nos concepts pédagogiques.

En collaboration avec le BCI, le CREDE a mis sur pied une formation destinée aux professionnels de la petite enfance. Le travail sur les objectifs de cette formation a été élaboré en deux phases : tout d'abord l'engagement d'une cheffe de projet au bénéfice de compétences spécifiques (P. Gimenez, psychologue, CAS à l'UNIL en Migration et sociétés plurielles) puis dans un deuxième temps, la création d'un groupe-ressources qui a accompagné la réflexion sur les contenus et donné son avis sur la recherche des intervenants.

La formation (8 jours) a débuté en novembre 2015 et se terminera en mai 2016 avec 21 professionnels inscrits. Ses objectifs : comprendre les enjeux de la migration en lien avec la pratique professionnelle, contribuer au développement de ressources professionnelles adaptées, penser l'action dans l'institution autour des approches interculturelles, faire connaître le réseau et la documentation existante dans notre canton autour de la diversité culturelle et la petite enfance.

A mi-parcours, plusieurs constats peuvent être relevés. Tout d'abord, les participants expriment un grand besoin de s'approprier des outils pour une meilleure compréhension des situations vécues en structure d'accueil. Par exemple, le module consacré au travail sur les représentations et la perception des autres a suscité un vif intérêt. La nécessité de pouvoir organiser des temps d'analyse de pratiques et de bénéficier d'un soutien extérieur (par exemple les

interprètes communautaires) lorsque les professionnels sont démunis face à des situations complexes a émergé lors de séances d'exercices.

Une partie de la formation met un accent sur l'encouragement précoce, l'égalité des chances, la valorisation des langues parlées en famille et apporte aux participants des moyens pédagogiques adaptés tout en leur faisant découvrir les actions et projets en cours. Parallèlement, le CREDE présente une documentation ciblée. En guise de réponse partielle aux besoins exprimés par les professionnels inscrits, la formation offre en option deux demi-journées de temps d'analyse de situations, l'occasion de mettre en pratique les outils proposés tout en profitant de l'accompagnement d'une supervision.



Conjointement au développement des places d'accueil collectif préscolaire (6'500 dans le canton de Vaud en 2014), nous souhaitons que la politique en matière de formation suive cette dynamique en permettant à cette *formation continue* à la diversité culturelle de continuer d'exister. Les professionnels de la petite enfance sont prêts !

Corinne Rochat
Directrice du Centre de ressources
en éducation de l'enfance (CREDE)

Pour plus d'informations:
www.crede-vd.ch ou à corinne.rochat@crede-vd.ch

Nouvelles classes d'accueil à l'OPTI: une aide précieuse pour les jeunes adultes

A la rentrée scolaire d'août 2015, une vingtaine de jeunes primo-arrivants ont pu rejoindre les bancs de l'OPTI (Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle) dans deux classes d'accueil pour les 20-25 ans. Une mesure innovante et d'un réel soutien pour ces personnes qui souffrent d'une situation précaire sur le marché de l'emploi.

Nahom*, 25 ans, est un jeune Erythréen qui vit en Suisse depuis 2012. Son histoire est celle d'une vie qui a débuté dans la peur et la violence: avec un père disparu, il fuit l'Erythrée et prend refuge en Ethiopie avec sa mère à l'âge de 10 ans. Quelques années plus tard, sa mère décède et des violences éclatent dans son pays d'accueil qu'il fuit, seul cette fois. A 22 ans, il arrive en Suisse, avec deux années d'école obligatoire à son actif. Son ambition est de travailler ici en tant que mécanicien ou aide-soignant. Quant à Amália*, elle vit en Suisse depuis 2014 après avoir terminé sa scolarité obligatoire dans son pays d'origine, le Portugal. Elle a vingt ans, et son rêve serait d'obtenir un CFC dans un domaine lié à la nature.

Pour Nahom et Amália, les possibilités de formation et d'insertion professionnelles dans le canton de Vaud étaient encore inexistantes jusqu'en 2014. En effet, si des structures sont mises en place pour les moins de 20 ans (classes d'accueil en école obligatoire et post-obligatoire), les primo-arrivants entre 20 et 25 ans sont, pour leur part, lâchés dans la nature qui s'avère peu clémentine pour les personnes étrangères sans diplôme. Pour combler cette lacune, signalée par la DGEP (Direction générale de l'enseignement post-obligatoire), le BCI et cette dernière ont joint leurs ressources pour ouvrir des classes d'accueil à l'OPTI pour cette catégorie de jeunes particulièrement vulnérables. Une mesure bienvenue au regard de la liste d'attente de 102 candidats sans solution scolaire en 2013.

Après l'ouverture d'une première classe-pilote en 2014, la rentrée 2015 a vu deux classes d'accueil s'ouvrir dans les locaux de l'OPTI au Belvédère (Lausanne), dont un tiers des places est réservé à des titulaires du permis F. Le but premier de ces nouvelles

prestations est que ces jeunes adultes reçoivent des informations de première main sur le fonctionnement de la société, qu'ils soient orientés dans le monde professionnel et qu'ils développent des compétences linguistiques de base.



© YVES LERESCHE

Les étudiants, préalablement sélectionnés sur dossier dans le but de cerner au mieux leurs besoins et situations individuelles, bénéficient d'un encadrement par une enseignante de français et de culture générale, ainsi que par un enseignant en mathématiques et un conseiller en orientation. C'est à travers l'enseignement de la langue que des compétences sociales sont également acquises et que les chances d'entrée dans le monde professionnel sont optimisées. Quant au coaching en orientation professionnelle, les étudiants sont accompagnés de façon individualisée dans leurs recherches de formation ou d'emploi.

Mais ce n'est pas tout. Séances de cinéma, visites guidées de musées et participation à des audiences du Tribunal sont quelques activités offertes par l'OPTI à ses étudiants. Victimes de leurs succès, les classes d'accueil pour les 20-25 ans ont des listes d'attente qui s'allongent. Un succès encourageant qui indique toutefois les besoins qu'il reste à combler.

Anaïd Lindemann
Chargée de communication au BCI

Pour plus d'informations:
www.optivd.ch ou etienne.corbaz@optivd.ch

Café'contact et créa'contact à Orbe

Le café'contact est né en 2011 suite à une demande d'une jeune femme récemment immigrée à Orbe et qui était à la recherche de rencontres afin de s'intégrer et faire connaissance avec différents urbigènes. Depuis, il a également donné naissance au créa'contact.

La demande est arrivée aux oreilles de Regula de Souza. Immédiatement, cette dernière a décidé de proposer l'idée d'un café-rencontre à la CISEROC (Commission d'intégration entre Suisses et étrangers d'Orbe-Chavornay). Elle mobilise également des bénévoles très disponibles, sensibles à la cause humaine et crée le café'contact.

fois de nouveaux échanges et de nouvelles expériences très enrichissantes!

De plus, nous sommes présents à chaque événement de la CISEROC, comme la Semaine d'actions contre le racisme et le Samedi sans frontière. Nous avons également organisé des repas du monde, cuisinés avec enthousiasme par nos visiteurs. Ceux-ci vont revenir prochainement pour le plaisir des papilles et du partage. Des jeudis à thème sont aussi proposés. Par exemple, nous avons organisé un matin pour parler des deuils et rituels mortuaires autour du monde, des matinées biscuiteries ou tricots, des journées consacrées à l'insertion, entre autres.

Après quelques années du café'contact, nous avons démarré l'année dernière le créa'contact visant toute personne à la recherche de nouvelles rencontres et d'intégration au travers d'une activité créatrice. Peinture, collages, dessin, terre... La créativité n'a aucune limite et elle permet une nouvelle impulsion de rencontres et de partages. Menés par Karin Bourgeois, animatrice d'atelier d'expression et de créativité, nous nous réunissons deux vendredis matin par mois de 9h à 11h, en général de novembre à juin. Le créa'contact attire un public différent du café'contact, mais conserve un objectif d'intégration sociale. De là, nous créons également des œuvres collectives ou personnelles qui sont exposées lors des manifestations organisées par la CISEROC.

Regula De Souza et Jessica Garcia
Membres de la CISEROC

À ce jour, nous sommes deux co-responsables (Regula de Souza et Jessica Garcia) et quatre bénévoles au service des visiteurs, à leur écoute et leur proposant notre aide selon nos moyens. À nous six, nous avons cinq langues pour communiquer, des oreilles pour écouter, quelques bras pour aider. En bientôt cinq ans d'existence, nous avons accueilli de nombreuses nationalités, en passant par l'Europe, les Amériques, l'Afrique, l'Asie, l'Océanie. C'est un véritable tour du monde tous les jeudis matin de 9h à 11h à la Maison des Jeunes d'Orbe.

Fonctionnant sur un mode d'accueil libre sans rendez-vous, l'affluence fluctue: nous pouvons nous retrouver à quatre comme à vingt. Il y a également des gens qui viennent durant une période, puis une fois intégrés dans la vie professionnelle ou en raisons de départs, qui viennent plus rarement. C'est à chaque



Informations pratiques

POUR QUI? Ouvert à toutes et tous dans la convivialité, la simplicité et la bonne humeur!

QUAND? Tous les jeudis matin de 9h à 11h

OÙ? Maison des Jeunes d'Orbe

QUOI? Café-croissant gratuit; Partages et échanges; Aide administrative (CV, lettres, etc.)

Pour plus d'informations: regula.desouza@bluewin.ch
Programme complet sur www.orbe.ch > CISEROC

Interprétariat communautaire: un accent sur la formation continue

On peut situer les débuts de ce qu'est devenu l'interprétariat communautaire actuel dans les années 80, alors que la Croix-Rouge vaudoise prenait en charge l'accueil des requérants d'asile et des réfugiés. Près de 40 ans plus tard, le voilà désormais considéré comme l'un des piliers centraux de la nouvelle politique d'intégration fédérale 2014-2017.

Avant toute chose, rappelons ici que les *interprètes communautaires* ont pour mission de traduire des entretiens entre les personnes migrantes et les professionnels de l'école, de la santé ou du social. A ce titre, ils se révèlent être des ressources précieuses puisqu'ils permettent notamment aux nouveaux arrivés de s'exprimer dans leur langue maternelle, mais aussi de s'orienter, de mieux comprendre le fonctionnement des institutions et d'accéder plus facilement aux différents services.

Dans le canton de Vaud, l'interprétariat communautaire est depuis plusieurs années entre les mains expertes des professionnels de l'association Appartenances et en particulier de son service Intermedia. Chaque jour, ce sont en moyenne 200 heures d'entretien qui sont réalisées par les 130 interprètes communautaires d'Appartenances-Vaud, et ce, dans près de 60 langues. 1200 services publics font régulièrement appel à leurs prestations.

L'aide financière reçue depuis 2014 dans le cadre du programme d'intégration cantonal (PIC 2014-2017) soutient l'infrastructure du Service Intermedia et permet de faire face aux demandes croissantes. Une quinzaine de nouvelles interprètes ont dû être engagées, en 2015, pour répondre aux besoins, en particulier pour certaines langues comme le tigrigna d'Erythrée ou le dari d'Afghanistan.

Cependant, le soutien du Bureau cantonal d'intégration (BCI) a principalement été consacré à la formation. Les collaborateurs d'Appartenances, notamment les interprètes, réalisent un important travail d'information et de formation auprès des professionnels du réseau vaudois. Ils sont amenés à répondre à des questions telles que: comment collaborer au mieux avec une interprète communautaire? Quel

est le rôle de chacun des intervenants alors que les dialogues deviennent trialogues? Que peuvent nous apprendre les interprètes sur les réalités des pays d'origines et les enjeux de la migration?

Si ces formations externes vont bon train, l'effort de formation touche bien entendu également les interprètes eux-mêmes. Appartenances assure ainsi la formation de base des interprètes, étape exigée de leur professionnalisation, mais pas seulement. Ces deux dernières années, l'offre de formation continue s'est particulièrement développée, afin de permettre aux interprètes de mieux faire face aux défis de leur travail. Un module sur l'interprétation dans le domaine spécifique de la santé psychique a notamment été proposé. De plus, les interprètes participent à des formations pour répondre à de nouvelles demandes des institutions: interprétariat par téléphone ou traduction de dépliants et de courriers dans les langues de la migration.

A l'avenir, ces formations s'élargiront encore : les interprètes, forts de leurs connaissances de langues et de réalités plurielles, sont amenés à accompagner de diverses manières les personnes migrantes et les professionnels dans un contexte interculturel.

Isabelle Fierro
*Responsable de l'interprétariat
communautaire à Appartenances*
et
Noémie Pétremand
Chargée de projets au BCI

©YVES LERESCHE



«Une voix, un choix»: un dépliant pour encourager les citoyens étrangers à participer à la vie démocratique vaudoise

Dans le cadre des élections communales de février 2016, un dépliant réalisé conjointement par le BCI et le Service des communes et du logement (SCL) a été envoyé à plus de 96'000 personnes d'origine étrangère qui disposent du droit de vote et d'éligibilité sur le plan communal. Cette nouvelle publication fournit toutes les informations utiles destinées à faciliter leur accès au scrutin: présentation de leurs droits, des modalités du vote et des autorités communales. Le Conseil d'État a souhaité l'accompagner d'un courrier les encourageant à exercer ces droits.

Pour rappel, la Constitution vaudoise de 2003 accorde le droit de vote et d'éligibilité aux personnes étrangères au bénéfice d'un permis de séjour en Suisse depuis 10 ans, établies dans le canton de Vaud depuis trois ans au moins. Leur participation, à l'instar d'autres cantons, reste encore faible. Statistique Vaud a recensé une participation de 23,1 % de l'électorat d'origine étrangère lors des élections communales de 2011, contre 43,1 % pour l'électorat suisse du canton. En 2006, année du premier vote des personnes étrangères sur le plan communal, ce taux était supérieur : 26,9 % pour l'électorat étranger, 43,7 % pour l'électorat de nationalité suisse.



©CELINE EXQUIS

Afin de susciter une plus grande participation en 2016, des séances d'informations, mises sur pied par certaines communes, ont été réalisées dans différentes régions du canton. Des associations, des commissions communales suisses-immigrés, des

citoyens se sont également mobilisés pour informer, débattre, échanger sur ces droits politiques, parfois méconnus par les personnes concernées.

À titre illustratif, la Ville de Vevey a pris ses quartiers sur l'esplanade Saint-Antoine deux jours durant pour aller à la rencontre des électrices et électeurs. Le bus citoyen, mis à disposition par le bureau lausannois pour les immigrés (BLI), a servi de point d'ancrage pour ces échanges : distribution du dépliant, quizz et jeux, discussion autour de la participation citoyenne.

Toutefois, la participation citoyenne ne se limite pas à l'usage des droits politiques, tout comme un dépliant ne se suffit pas à lui-même pour informer et encourager. Il existe également des possibilités informelles de participer à l'organisation de la société, en s'engageant dans des associations, des commissions consultatives, en déposant des pétitions, en se mobilisant.

« Qu'elle soit formelle ou non, la participation politique est un processus qui a pour finalité de rendre les individus acteurs de l'organisation de la société »¹

Autant de voies de participation ouvertes à tous, indépendamment de la nationalité. Il est indispensable de les étendre et surtout, de les valoriser.

Céline Exquis
Chargée de projets au BCI

1 « Citoyenneté: Au cœur de la question » Commission fédérale pour les questions de migration CFM (2015)

Le dépliant «Une voix:un choix» ainsi qu'une présentation détaillée sont à disposition des communes et des associations qui souhaitent organiser des séances d'information sur la thématique de la citoyenneté.

Tous les documents utiles se trouvent sur une page internet entièrement remaniée:
www.vd.ch/vote-et-rangers

Guerre en Syrie: un accueil personnalisé pour les familles réfugiées

Au mois de septembre 2013 et suite à la crise humanitaire en Syrie, le Conseil fédéral a décidé d'accueillir 2500 réfugiés particulièrement vulnérables dans le cadre d'un projet pilote d'une durée de trois ans. Ce projet s'adresse aux victimes de la guerre en Syrie auxquelles le HCR a reconnu le statut de réfugié. Ces personnes sont, pour la plupart, des femmes et des enfants.

Dans le cadre de ce programme, le canton de Vaud via le Centre Social d'Intégration des Réfugiés (CSIR) accueillera, jusqu'à la fin de l'année 2017, une quarantaine de familles réfugiées syriennes. La Confédération a demandé aux Cantons de prendre en charge des familles syriennes en provenance directe de camps de réfugiés et les collaborateurs du CSIR, déjà fortement surchargés, ne pouvaient pas assumer seuls ce travail supplémentaire.

En effet, les exigences étaient que des appartements devaient être trouvés et meublés, prêts pour accueillir ces familles le jour de leur arrivée. Afin d'accompagner le CSIR pour l'installation de ces familles, deux mesures ont été mises en place et soutenues via un financement du Bureau Cantonal pour l'intégration (BCI).

La première a été confiée à l'association *Nous Autres* créée par M. le Docteur Jean-Claude Métraux, spécialiste dans les questions de migration. Il a créé la mesure « nous autres pour les autres » qui a pour mission l'accompagnement et la réhabilitation sociale et/ou professionnelle de migrants en situation de rupture sociale.

Le SPAS a demandé que cette mesure soit adaptée aux familles syriennes qui arrivent dans notre canton.

Ainsi, celles-ci sont suivies par un accompagnateur communautaire, originaire de Syrie, qui les accueille et les aide à découvrir leur nouvel environnement de vie. En moyenne, l'interprète passe une trentaine d'heures avec ces familles.

Il les conduit pour trouver le mobilier de base et les premiers achats de nourriture, les accompagne dans les mesures administratives, leur indique où se trouvent les établissements communaux, la poste, l'école, établit les premiers réseaux avec les offres d'intégration. C'est un accompagnement indispensable pour ces personnes qui arrivent directement de camps de réfugiés afin de créer les premiers repères dans leur commune.

La seconde mesure est liée à la recherche d'appartements, tâche très difficile dans notre canton où la pénurie de logement est importante. Le CSIR a donc demandé à Caritas Vaud, de trouver les appartements, de les équiper du nombre de lits nécessaires à la famille. Après un certain temps, il sera demandé aux familles de reprendre le bail à leur nom.

À l'avenir, il est prévu de mettre en place un accompagnement avec des bénévoles gérés par Caritas via le programme Duo. L'objectif sera de permettre à ces familles de rencontrer des familles suisses ou intégrées dans leur quartier afin de faciliter leur intégration à long terme.

Ainsi, grâce à la collaboration de ces deux structures que sont *Nous Autres* et Caritas Vaud, le plan d'accueil mis en place est efficace et permet de faciliter l'installation de ces familles dans le canton de Vaud.

Naima Topkiran
Cheffe de projet au SPAS



Actualités du réseau «Intégration»

Accueil impliqué pour les nouveaux habitants de Montreux

Grande première pour la commune de Montreux : elle vient de publier une brochure d'accueil destinée aux nouveaux arrivants. Intitulée « Petit guide pratique à l'intention des nouveaux habitants de Montreux », elle fournit des conseils pratiques, des adresses utiles et des informations importantes sur les démarches et la vie quotidienne dans la région.

Forte d'une population étrangère qui compose près de la moitié de ses habitants (dont 145 nationalités), la commune de Montreux soigne sa tradition d'accueil: en plus de la distribution du «Petit guide pratique», la Municipalité organise une réception annuelle de bienvenue à la Maison de Quartier de Clarens.

Pour plus d'informations: www.commune-de-montreux.ch

Prix Diversité-Emploi-Formation

Le Prix Diversité-Emploi-Formation récompense un employeur ou un institut de recherche et de formation qui s'engage en faveur de l'intégration professionnelle des personnes migrantes et de la non-discrimination en ville de Lausanne. Doté de 10'000 francs, le Prix sera remis pour la première fois le 19 mai lors d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville, au cœur de la cité.

Pour plus d'informations: www.lausanne.ch/prix-diversite ou 021 315 75 45.

Cours de langue, football et cafés de bienvenue à Villeneuve

La Commission d'Intégration de Villeneuve (CIV) et son homonyme de Roche (CIR) organisent des cours de français pour adultes. D'une durée de deux heures, ces cours hebdomadaires sont donnés dans quatre classes à Villeneuve et une classe à Roche. Des activités sportives sont également organisées, tels que des tournois familiaux de football.

Ajouté à ces prestations, des cafés de bienvenue

sont également offerts aux nouveaux arrivants de la région, tous les mardis de 14h à 15h30 (hors vacances scolaires) à Villeneuve. De jolies occasions de créer des liens et d'échanger sur certaines difficultés dans une atmosphère chaleureuse.



©CIV

Pour plus d'informations: <http://www.villeneuve.ch>

Brochures sur l'éducation en 15 langues

Être parents est un rôle exigeant et une belle aventure que l'organisation Formation des Parents propose d'accompagner avec leurs campagnes «L'éducation donne la force» et «Le lien fait la force». Ce n'est pas moins de 15 langues qui sont proposées pour des brochures adressées aux parents, de nouveaux-nés ou d'enfants plus âgés.

Les questions de la relation parents-enfant, des limites, du conflit ou encore de l'écoute, sont autant de thème abordés dans ces brochures qui peuvent être commandées sur le site de l'organisation.



Pour plus d'informations: <http://www.formation-des-parents.ch>

Théâtre : « Quai N°1 », à la rencontre de l'exil

Du « Quai N°1 » de la gare de Vallorbe, arrivent et repartent les requérants d'asile transitant par le Centre d'Enregistrement et de Procédure de la Confédération. Au bout de ce quai, se trouve un lieu d'accueil de jour ouvert aux requérants et tenu par les bénévoles d'AROVH (Association auprès des Requérants d'Asile de Vallorbe Œcuménique et Humanitaire).

Envoyez vos dernières actualités et événements par e-mail à: info.integration@vd.ch

Après quinze ans d'existence, des bénévoles suisses et immigrés se lancent dans une aventure théâtrale en mettant leur expérience en scène. La tournée bat son plein : alors que plusieurs représentations ont eu lieu à Lausanne et Sainte-Croix, entre autres, d'autres sont prévues pour avril et juin.

Pour plus d'informations: <http://www.aravoh.ch> ou au 078 766 55 52 et sous notre rubrique « Agenda »



Commune d'Avenches: appel aux bénévoles

La Commune d'Avenches a récemment accueilli une cinquantaine de migrants. Afin d'aider ces personnes à s'intégrer au mieux, la Commune en collaboration avec la Commission Consultative Suisses-Immigrés a lancé un appel aux bénévoles afin de soutenir et d'accompagner les migrants en vue de leur futur intégration.

Cette appel à rencontrer un vif succès avec près de trente personnes annoncées. Cette organisation va être mise en place au printemps.

Pour plus d'informations: www.commune-avenches.ch ou morgane.lenweiter@avenches.ch

Coaching personnalisé par l'association CAP pour définir son projet professionnel

Les personnes migrantes qui veulent s'insérer dans le monde du travail peuvent s'appuyer sur un accom-

pagnement personnalisé, ciblé et concret. L'objectif de ce soutien est d'aider à trouver des solutions réalisables en regard des possibilités et des aspirations de chacun, et des contraintes du marché de l'emploi. Il permet de cibler son projet professionnel et de le valider par un stage.

Pour plus d'informations: www.cap-pro.ch

Recherche d'animatrices FemmesTische à Yverdon-les-Bains

Le centre régional FemmesTische recrute et forme des personnes issues de la migration au rôle d'animatrices pour l'organisation de tables rondes. Ces rencontres visent à transmettre des informations aux habitants sur des thématiques de santé, d'éducation et de prévention.

Au travers de sujets concrets de la vie quotidienne abordés sous une forme qui les rendent accessibles, les animatrices bénévoles modèrent les échanges et renforcent les compétences sociales et personnelles des participants. La formation à l'animation de groupe est offerte.

Pour plus d'informations: 024 423 69 44 ; integration@ylb.ch ; <http://www.ylb.ch/integration/>

Nouvelles formations gratuites «Grossesse, naissance et petite enfance en français»

Grâce au financement du BCI, de nouvelles formations ont démarré officiellement en février 2016 à Lausanne et Vevey dans les Centres Femmes d'Appartenances. Elles ont pour objectif de développer les compétences linguistiques et les connaissances socioculturelles des femmes migrantes, enceintes, ou mères de jeunes enfants, lors des contacts et échanges avec des professionnels durant la grossesse, la naissance et la petite enfance.

Prochaines formations: septembre 2016 à janvier 2017.

Pour plus d'informations: 021 351 28 80 ou 021 922 45 23, www.appartenances.ch > Centre Femmes

Événements du 01.04 au 31.08.2016

Avril

Quoi? «Pâques au musée» expo et conférences

Quand? Du 26 mars au 10 avril

Où? Musée de l'immigration, Lausanne

Plus d'infos: 021 648 26 67

Quoi? «La Nuit de la Lecture 2016»

Festival de lecture à haute voix

Quand? 16 avril 2016, de 13h à 1h

Où? Place de l'Europe, Lausanne

Plus d'infos: www.lanuitdelalecture.ch

Quoi? Formation «Migration et assurance chômage»

Quand? Le 19 avril, de 8h30 à 12h.

Où? CSP, Pl. Arlaud 2, Lausanne

Plus d'infos: www.csp.ch ou

021 213 03 53 ou frat@csp.ch

Quoi? «Racines: Ici et ailleurs»

Exposition d'œuvres autour du thème des racines

Quand? Du 16 avril au 2 juin. Vernissage le 23 avril de 11h à 12h.

Où? Bibliothèque scolaire d'Yverdon

Plus d'infos: www.appartenances.ch

ou 079 298 08 27

Quoi? «Samedi sans frontières»

Quand? Le 30 avril

Où? Commune d'Orbe

Plus d'infos: <http://www.orbe.ch>

Mai

Quoi? «Cinemundo». Projection du film «Una noche» (Cuba).

Quand? Le 19 mai à 19h

Où? L'Echandole, Pl. Pestalozzi

Plus d'infos: www.echandole.ch, 024 423 65 80 ou echandole@ylb.ch

Quoi? «Migration et Trauma»

Formation de l'OSAR. Payant.

Quand? Les 23 et 24 mai

Où? Centre de formation ECA, Av. du Grey 113, Lausanne

Plus d'infos: www.osar.ch/formation

Quoi? Formation «Violence - migration: au-delà des préjugés, des faits»

Quand? Le 26 mai, de 14h à 17h

Où? CHUV, aud. Tissot, Lausanne

Plus d'infos: 021 314 61 02 ou

www.pmu-lausanne.ch

Quoi? «Lonbraz Kann»

Cinéma d'Afrique

Quand? Le 12 mai

Où? Pôle Sud, Lausanne-Flon

Plus d'infos: www.polesud.ch

Quoi? «La ville autrement en six visites guidées» et cours divers

Quand? Du 13 mai au 17 juin

Où? Lausanne, Pl. de la Gare

Plus d'infos: 021/ 341 71 11 ou

administration@corref.ch

www.corref.ch

Juin

Quoi? «La grande table» du CCSE

Animations culturelles et stands

Quand? Le dimanche 5 juin

Où? Grande-Rue, Morges

Plus d'infos: www.morges.ch

Quoi? «Compétences transculturelles pour la pratique professionnelle».

Formation de l'OSAR.

Quand? Les 8 et 9 juin

Où? Centre de formation ECA

Plus d'infos: www.osar.ch/formation

Quoi? «Français en jeu, 20 ans!»

Quand? Les 24 et 25 juin

Où? Moudon

Plus d'infos: <http://www.suetmo.ch/>

Quoi? «Entretien à coeur ouvert»

Avec Laurent Wehrli

Quand? Le 28 juin à 19h30

Où? La Douane, Moudon

Plus d'infos: www.suetmo.ch et

réservations au 079 281 54 34

Juillet

Quoi? «Cours de français à la Plage»

Quand? Du 11 juillet au 12 août, du

lundi au vendredi, de 18h à 19h30

Où? Vidy-Plage, Lausanne

Plus d'infos: www.lausanne.ch/bli

ou 021 315 72 45

CONTACTS - IMPRESSUM

Ce bulletin d'information est ouvert à celles et ceux qui mettent en place des projets et des activités visant l'intégration.

Responsables rédaction: Noémie Pétremand et Leïla Rouiller, Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme, 021 316 49 59, info.integration@vd.ch

Contacts pour déposer un projet, par région:

Antenne de Bex: Sarah Laroche-Neji, régions Aigle et Pays-d'Enhaut, 079 303 28 10, sarah.laroche-neji@vd.ch

Antenne de Vevey: Céline Exquis, régions Est lausannois, Lauvoux-Oron et Riviera, 021 316 49 59, celine.exquis@vd.ch

Antennes de Nyon et de Renens: Migjen Kajtazi, régions de la Côte et de l'Ouest lausannois, 079 303 28 23, migjen.kajtazi@vd.ch

Antenne d'Yverdon-les-Bains: Kanga Zili, régions de la Broye et du Nord Vaudois, 079 101 27 67, kanga.zili@vd.ch

Cette publication est soutenue par le crédit du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) destiné à l'intégration des étrangers.

Impressum: Editeur responsable: Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme | Ont collaboré à ce numéro: Amina Benkais-Benbrahim, Regula De Souza, Céline Exquis, Isabelle Fierro, Migjen Kajtazi, Philippe Leuba, Anaïd Lindemann, Caroline Regamey, Corinne Rochat, Fanny Spichiger, Joëlle Tharin, Naima Topkiran | Réalisation: Noémie Pétremand et Anaïd Lindemann | Corrections: Prisca Dessonnaz | Maquette originale: Aude Ferla: www.latelierdeade.ch | Impression: Groux arts graphiques SA | Tirage: 2'500 exemplaires |



Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme

Département de l'économie et du sport

Rue du Valentin 10, 1014 Lausanne

Tél. 021 316 49 59

info.integration@vd.ch – www.vd.ch/integration